



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC

Assemblée générale du 6 février 2018 à Eaubonne

Présents :

Beauchamp, Ecoen, Éragny, Ermont, Méry, Montigny les Corneilles, Montmorency, Plessis-Bouchard, Pontoise, St-Brice, St-Ouen l'Aumône, St-Prix, Sannois, Sarcelles, Viarmes

Représentants 79 voix sur 124

Excusés :

Argenteuil, Baillet, Corneilles en Parisis, Louvres, Montmagny, Villiers le Bel.

Absents non excusés :

Guiry, Marly la Ville, Osny, Parmain, Puiseux, St-Leu.

Le quorum étant atteint la réunion débute à 20h20

Rapport moral du Président :

Le Président rappelle les actions de l'année passée, il annonce aussi l'abandon du projet d'organisation d'un championnat de France.

Il remercie les présidents des commissions, ceux-ci feront leur rapport en fin de séance.

Vote :

79 pour, 0 abstention, 0 contre.

Rapport de la Secrétaire Générale :

La Secrétaire Générale présente l'évolution des licenciés par rapport aux années précédentes.

Elle rappelle les consignes d'accès au bureau et des réservations de salles suite à la nouvelle organisation du CDFAS.

Elle souhaite également que chaque club lui fournisse la composition de son bureau et lui signale toute modification des adresses mail (dans le cas où l'adresse est celle du président du club, il serait souhaitable qu'une seconde adresse soit fournie).

Vote :

79 pour, 0 abstention, 0 contre.

Rapport de la Trésorière :

Présentation des comptes de résultat.

Rapport des vérificateurs aux comptes.

Vote :

79 pour, 0 abstention, 0 contre. **Approuvés à l'unanimité.**

Présentation du budget prévisionnel :

Vote :

79 pour, 0 abstention, 0 contre. **Approuvé à l'unanimité.**

Voir documents joints.

Prix des licences 2019 :

Le comité ne souhaite pas augmenter le prix des licences.

Vote : **accepté à l'unanimité**

Élections complémentaires au comité directeur :

Trois postes sont à pourvoir, un resté vacant suite aux élections de la précédente assemblée générale et deux suite aux démissions de Alain Lassignardie et Michaël Bourges.

Trois candidats :

Marie-Jo Plessiet (Compagnie d'Arc d'Ermont), Jeanne et Yvon Houée (club d'Éragny).

Tous trois sont élus à l'unanimité.

Le comité directeur élira par la suite le responsable de la commission formations fédérales.

Élection du délégué du département à l'assemblée générale de la fédération, jusqu'à la fin du mandat du comité départemental actuel.

Un candidat : Jean Nourry, président du club de Saint-Prix et trésorier adjoint du comité départemental.

Vote :

79 pour, 0 abstention, 0 contre. **Élu à l'unanimité.**

Rapport des différentes commissions.

Commission arbitres :

Le département compte un nouvel arbitre, mais deux arbitres quittent le département.

Labels :

Sur les 27 clubs du département 13 sont labélisés.

Médailles du bénévolat :

Les médailles obtenues seront remises lors de l'AG de la Ligue le 10 mars. Pour les nouvelles demandes, lorsque les dossiers seront transmis aux clubs, ne pas tarder à les remplir et à les transmettre.

Commission sportive

Michel remet les diplômes des records départementaux

Il fait le point sur la DD adultes, les championnats départementaux, les Trophées et Challenges.

Il présente ensuite les différents stages en préparation.

Commission formation

Le Président remet les diplômes aux nouveaux assistants entraîneurs.

Ludovic présente les formations en cours pour 2017-2018, et rappelle la date de l'examen pour les E1 et il invite les clubs à faciliter aux stagiaires la mise en place de leurs actions.

Pour le nouveau stage les inscriptions arrivent, il aura donc lieu.

Pour cette nouvelle formation, l'accès est facilité par l'abaissement des scores à avoir réussi. Le comité directeur remercie Ludovic pour son aide efficace dans cette commission.

Commission nature 3D :

Jean-Marc a mis en place un stage perfectionnement pour les sans viseur. Il est sur le site du département (attention : nombre de places limité).

Trophée des mixtes :

La fédération propose l'organisation d'un Trophée des mixtes, ce sera un tir loisir, par équipe mixte de deux archers, afin de faire connaître une forme de compétition qui se développe.

Commission jeunes :

Le regroupement comporte trop peu d'inscrits cette année, si l'an prochain il n'y a pas au moins 10 jeunes, il n'aura pas lieu.

Un sondage va être fait pour savoir quelles sont les attentes des jeunes archers et de leurs entraîneurs.

Le Challenge jeunes est maintenant étendu aux concours extérieurs. A partir de l'an prochain, il faudra déposer les équipes au greffe à chaque concours.

La DDJ : il n'y a que 8 équipes inscrites, la commission étudie une modification de la composition des équipes afin de pouvoir attirer plus de jeunes.

Commission matériel.

Les chronotirs sont partis en réparation, il y en a au moins pour trois semaines. Merci au club de St Ouen l'Aumône qui prête les siens aux organisateurs.

Lorsqu'un club a besoin des tentes, il doit aller les chercher à Ermont (au local du département).

Si des clubs ont besoin, pour leurs concours, de ciblerie destinée aux poussins, le département pourra en prêter. La Compagnie d'Ermont donne deux buttes mousse, il suffit de faire les supports.

Communication :

Elle se fait au moyen du site, de Facebook et de newsletter.

On recherche quelqu'un qui voudra bien se charger de la maintenance du site.

Tradition et sécurité

Jean-Pierre Bouffon insiste sur la sécurité des installations. Si un problème se pose, suite à un incident, tout de suite en informer la fédération qui aidera à assurer la défense.

Si des clubs sont intéressés, Jean-Pierre est prêt à venir chez eux pour répondre à leurs questions sur la Tradition. Le Tir à L'Arc est maintenant reconnu au ministère de la culture comme faisant partie de notre patrimoine (bouquet provincial et tir beursault).

Tous les points ayant été abordés, la séance est levée à 22h30.

Le Président

la secrétaire générale